

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 14697 du 2 octobre 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »**

NOR : INTJ1927003S

Le commandant de la garde républicaine,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;
Vu la décision n° 21064 du 18 décembre 2018 (NOR : INTJ1834835S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} novembre 2019:

Chaput Christian NIGEND : 136177 NLS : 5324009

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2019:

Pierrard Pierre NIGEND : 122783 NLS : 5243877

Gueguen Philippe NIGEND : 148730 NLS : 8006533

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} novembre 2019:

Gentil Laurent NIGEND : 370480 NLS : 8119593

Bonnot Anthony NIGEND : 343085 NLS : 8137957

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 octobre 2019.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
É. BIO FARINA*